

Pour être retenu sur la liste restreinte, les candidats doivent remplir les conditions d'éligibilité fixées par le Code des Marchés Publics de la République de Guinée (art 64)

Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures de travail pendant les jours ouvrables du Lundi au Vendredi, de **8h à 18h**.

Adresse : Administration et Contrôle des Grands Projets (ACGP)
BP : 2069, Boulevard du Commerce, angle R-K007
Secrétariat central au Rez de Chaussée
Tél : (+224) **621 17 71 71 / 656 29 57 88**

Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées au plus tard le **Vendredi 25 Novembre 2022 à 10h 00** à l'adresse ci-dessous, en trois exemplaires dont un original et deux copies :

- Adresse : Administration et Contrôle des Grands Projets (ACGP)
BP : 2069, Boulevard du Commerce, angle R-K007

L'Administrateur Général Adjoint

Ibrahima Sory DIALLO

